

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE PORTANT SUR  
L'ALIENATION DES PARCELLES COMMUNALES FAISANT  
L'OBJET DE DEMANDES D'ECHANGE DE PARCELLES  
COMMUNALES ENTRE MONSIEUR VERHOEVEN FRANCK ET LA  
COMMUNE DE TANNERON, LA DEMANDE D'ECHANGE DE  
PARCELLES ENTRE MADAME GRENE KARINE ET LA COMMUNE  
DE TANNERON, LA DEMANDE D'ECHANGE DE PARCELLES  
ENTRE MONSIEUR ET MADAME LEZE NATHALIE ET LA  
COMMUNE DE TANNERON**

**DU 30 MAI 2022 AU 13 JUIN 2022**

Par arrêté municipal, en date du 14 avril 2022, Monsieur le Maire, Monsieur Michel FELIX, a ordonné l'ouverture de trois enquêtes publiques sur la Commune de TANNERON.

Madame Danielle BRUNET-CAVO, en qualité de Commissaire Enquêteur, recevra personnellement les observations écrites ou orales du public en mairie de Tanneron le jeudi 02 juin 2022 de 15h00 à 17h00 et le lundi 13 juin 2022 de 15h00 à 17h00.

Les pièces du dossier de présentation ainsi qu'un registre d'enquête publique seront tenus à disposition du public en mairie au format papier pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : Mairie de Tanneron - Place de la Mairie - 83440 TANNERON - Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h00 et sur le site internet de la Commune. <https://www.communedetanneron.fr>

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, sur le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, côté et paraphé par madame le Commissaire Enquêteur, ouvert à cet effet, ou lui adresser par écrit à l'adresse de la mairie ou par courrier électronique: [urba2@communedetanneron.fr](mailto:urba2@communedetanneron.fr)

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée à la Maire de Tanneron, publiés sur le site internet de la Commune de Tanneron <https://www.communedetanneron.fr> et sur le panneau d'affichage électronique de la mairie pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Pendant la durée de l'enquête, toutes informations relatives à l'enquête publique peuvent être sollicitées auprès du service urbanisme de la commune les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 8h30 à 12h00 ou par téléphone au numéro suivant : 04.93.60.68.13 aux mêmes horaires.